Image not found or type unknown

# Flashée par radar fixe - je ne suis pas la propriétaire

Par **greeneye**, le **03/03/2014** à **10:43**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le permis B depuis 2 ans (je suis en période probatoire, j'ai donc 10 points normalement), je conduis une voiture payée par mes parents. Bien que je sois l'utilisatrice quasi-exclusive de la voiture, c'est mon père qui est le propriétaire de ma voiture.

Je suis assez embêtée car hier soir, de nuit sous la pluie, j'ai été flashée bêtement par un radar fixe à 110 km/h sur une rocade (voie rapide) limitée récemment à 90 km/h.

J'hésite beaucoup à avouer cette faute à mes parents et je souhaiterai régler cette affaire incognito : intercepter le pv envoyé à mon père, me "dénoncer moi-même" (en indiquant que je ne suis pas la propriétaire mais la conductrice) et régler l'amende par chèque.

Savez-vous si c'est possible de faire cela en toute discrétion ou bien mon père finira quand même par être informé de ma perte de points par un courrier quelconque ?

Merci

Par **aguesseau**, le **03/03/2014** à **12:09**

bjr,
ne vous embarquez dans un truc compliqué qui au final sera découvert..

tout les conducteurs se font flashés et sans doute vos parents aussi..
donc vous le dîtes à vos parents, quand le papier arrive chez eux, votre père indique que c'est vous le conducteur, vous perdre un peu de points et un peu d'argent fonction de votre vitesse sans oublier que sous la pluie la vitesse est encore plus réduite.
cdt

Par **Tisuisse**, le **03/03/2014** à **13:12**

Bonjour greeneye,

Avez-vous été flashée de face ou de dos ?
A mon humble avis, et surtout si la pluie érait assez forte, la photo risque d'être floue, donc inexploitable, donc poubelle, donc pas d'envoi d'avis de contravention.

Si toute fois vos parents reçoivent un avis de contravention, revenez ici, sur cette file, je vous dirai comment ne pas perdre de points, comment ne pas avoir à payer d'amende.

Par **Lag0**, le **03/03/2014** à **13:33**

Bonjour,
[citation]Si toute fois vos parents reçoivent un avis de contravention, revenez ici, sur cette file, je vous dirai comment ne pas perdre de points, comment ne pas avoir à payer d'amende.[/citation]
Pas très moral tout ça quand le conducteur reconnait lui-même avoir roulé à 110km/h pour une limitation de 90 !
Personnellement, quand je fais une erreur, je l'assume, je ne tente pas de passer à coté en exploitant les failles du système !

Par **greeneye**, le **03/03/2014** à **13:45**

J'ai été flashée de face et la pluie était plutôt forte :/

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés